

Groupement Inter Académique	CAP	Session 2005	Code(s) Examen(s)	Tirages
Sujet		AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS		A 264
Epreuve :		EPREUVE EP1 Partie A		
Coefficient :	5	Durée :	1 heure 30'	Feuille : 1 / 3

SUJET CANDIDAT EP 1 Partie A

ON DONNE :

1. Un appareil extincteur mobile à mettre en service.
2. Deux appareils extincteurs mobiles pour effectuer leur maintenance.
3. Le matériel et outillage nécessaire.
4. La matière d'œuvre nécessaire.
5. Documents techniques à remplir (étiquette de vérification, rapport d'intervention, registre de sécurité).

ON DEMANDE :

- De réaliser les opérations nécessaires pour que le matériel extincteur soit en état de fonctionnement prêt à être installé à son emplacement.
- De remplir les documents joints (étiquette de vérification, rapport d'intervention, registre de sécurité).

ON EXIGE :

- Respect des normes et procédures en vigueur.
- Appareil apte à fonctionner conformément aux spécifications du constructeur.
- Documents techniques remplis sans erreur.

Groupement Inter Académique	CAP	Session 2005	Code(s) Examen(s)	Tirages
Sujet		AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS		
Epreuve :		EPREUVE EP1 Partie A		
Coefficient :	5	Durée :	1 heure 30'	Feuillet : 2 / 3

RAPPORT DE VÉRIFICATION ET D'ENTRETIEN

Identification du technicien :

RISQUE (LIEU D'INTERVENTION)	NOM ET ADRESSE DE FACTURATION	RAPPORT N°
		DATE DE VISITE

CONSIGNES PARTICULIERES

DESIGNATION DU MATERIEL VERIFIE	EMPLACEMENT	ANNEE MISE SCE	MARQUE	DERNIERE DATE DE RECHARGE

FOURNITURES PIECES DETACHEES

QTE	DESIGNATION
	Pose extincteur
	Joint de tête E-P/6-9
	Joint de diffuseur CO2
	Goupille de sécurité bleue E8-E9
	Goupille de sécurité jaune P6-P9
	Goupille de sécurité CO2
	Etiquette avertissement électrique P-CO2
	Filtre ou tamis E/6-9
	Percuteur E-P/6-9
	Soufflette avec lance pulv.et tuyau E/6-9
	Soufflette avec tuyau P6
	Soufflette avec tuyau P9
	Tromblon CO22kg
	Tromblon avec flexible CO25kg
	Support mural
	Scellé de garantie du contrôle
	autres joints
	Goupille - autres marques

OBSERVATIONS PARTICULIERES

CACHET ET SIGNATURE DU CLIENT

Exemple
CLIENT

Nous vous remercions de vérifier l'exactitude des adresses ci-dessus.
La signature du présent rapport vaut bon de commande et accord sur les travaux effectués.

Groupement Inter Académique	CAP	Session 2005	Code(s) Examen(s)	Tirages
Sujet		AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS		
Epreuve :		EPREUVE EP1 Partie A		
Coefficient :	5	Durée :	1 heure 30'	Feuille : 3 / 3

EXTRAIT DU REGISTRE DE SECURITE

EXTINCTEURS

NUMÉRO D'ORDRE	NATURE DU PRODUIT	CAPACITÉ	EMPLACEMENT
1
2
3
4
5
6
7
8
9

VÉRIFICATION DES EXTINCTEURS

La périodicité de vérification des extincteurs fait l'objet de divers textes : règlements de sécurité, normes, règles de l'A.P.S.A.D. Elle varie, selon ces textes, en fonction des modèles d'appareils : type, nature des produits mis en œuvre, volume, notamment. D'autre part, certains de ces appareils sont, en outre, soumis à des prescriptions particulières fixées par un arrêté spécifique visant les enceintes sous pression permanente.

Aussi, dans la pratique, la vérification des extincteurs doit-elle se faire en tenant compte des indications données par le constructeur lui-même, et, en tout état de cause, au moins une fois par an, en application des stipulations de l'article MS 73, §2.

En outre, compte tenu de la diversité des cas qui peuvent se présenter, il est fortement conseillé aux utilisateurs de tenir, en annexe au présent registre, un document particulier relatif à ces appareils, le « Registre de vérification des extincteurs et seaux pompes », où ils trouveront toutes indications utiles au sujet des matériels dont est doté leur établissement.

DATE	EXTINCTEUR VERIFIE	OBSERVATIONS	REPARE , RECHARGE OU REMPLACE LE :
.....
.....
.....
.....
.....